

AVIS PUBLIC PROMULGATION RÈGLEMENT Nº 1806-10

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES DONNÉ:

QUE le Règlement nº 1806-10 intitulé :

Règlement modifiant le Règlement de stationnement n° 1806 (RMH 330) afin d'ajouter une interdiction de stationnement face au Pôle municipal

a été adopté par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion à la séance ordinaire du 16 septembre 2024.

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement sur le site Internet de la Ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce 17 septembre 2024.

Zoë Lafrance, avocate, OMA Greffière

Le présent avis peut être consulté sur le site Internet de la ville au <u>www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca</u>